

Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan

— Commune de Lannemezan

MODIFICATION DU PDA (PERIMETRE DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE)

LE PUBLIC EST INFORMÉ QUE, PAR ARRÊTÉ N° 2022- 005 DU 14 OCTOBRE 2022, MONSIEUR LE PRÉSIDENT A ORDONNÉ L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PDA (PÉRIMÈTRE DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE) DE LA COMMUNE DE LANNEMEZAN.

A CET EFFET, MADAME SALON ELISABETH A ÉTÉ DESIGNÉE COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE ; L'ENQUÊTE SE DÉROULERA EN MAIRIE DU **4 NOVEMBRE AU 8 DÉCEMBRE 2022**, AUX JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DES BUREAUX, DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30.

LA COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE RECEVRA EN MAIRIE DE LANNEMEZAN :

- Le vendredi 4 novembre de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- Le mercredi 9 novembre de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- Le mardi 22 novembre de 09 h 00 à 12 h 00 ;
- Le mercredi 30 novembre de 14 h 30 à 17 h 30 ;
- Le jeudi 8 décembre de 09 h 00 à 12 h 00

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LES OBSERVATIONS SUR LE PROJET DE MODIFICATION PDA (PÉRIMÈTRE DES ABORDS DE L'ÉGLISE SAINT JEAN BAPTISTE) DE LA COMMUNE DE LANNEMEZAN POURRONT ÊTRE CONSIGNÉES SUR LES REGISTRES D'ENQUÊTE DÉPOSÉS EN MAIRIE DE LANNEMEZAN ET AU SIÈGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE LANNEMEZAN (1 ROUTE D'ESPAGNE – LA BARTHE DE NESTE).

ELLES PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE ADRESSÉES PAR ÉCRIT OU PAR MAIL À LA COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE EN MAIRIE, SUR LE SITE INTERNET : <http://www.lannemezan.fr> ET AUX ADRESSES SUIVANTES : urbanisme@mairie-lannemezan.fr - ccpl.65@orange.fr

Le Président.
Bernard PLANO